

qui laissent un actif disponible de 13,108 fr. 55.

En 1853 les statuts furent modifiés.

Le but de la Société était élargi. une indemnité de travail fixe et uniforme (4 fr. par semaine, plus 0 fr. 50 pour chaque enfant mineur de douze ans) se joignit à la gratuité des soins médicaux et des remèdes pharmaceutiques; on promit une retraite aux incurables ayant douze ans de Société (0. f. 50 par semaine et la remise de la cotisation leur fut accordée jusqu'à ce qu'ils eussent ces douze ans de Société) et une inhumation chrétienne et décente aux décédés. On continua de chercher du travail pour ceux qui en avaient besoin et de récompenser les belles actions et le dévouement. On s'efforça de développer l'instruction et la moralité des Sociétaires par des lectures et des conférences, en leur servant d'intermédiaire pour leurs dépôts personnels à la Caisse d'épargnes et en organisant pour eux des cours de musique. Les séances hebdomadaires devinrent de plus en plus attrayantes, grâce aux chants orphéoniques qu'on prit l'habitude d'y faire exécuter, et qui bientôt furent accompagnés de romances et de chansonnettes.

Tous les trois mois, il y eut réunion des fonctionnaires, et tous les trois mois aussi assemblée des sociétaires.

Les statuts de 1853 fixèrent un âge d'admission, d'ailleurs beaucoup trop étendu, de quinze ans à soixante ans.

On maintint le stage de trois mois de santé, imposé dès 1850 aux nouveaux participants.

La cotisation fut doublée [0 f. 20 par semaine, soit 4 cents] et on y ajouta un droit d'entrée fixe de 1 fr. 25 (24 cent.).

Les membres honoraires qui n'avaient eu jusque-là que voix consultative furent admis à prendre part aux votes.

Les décisions du conseil d'administration et le vote des assemblées générales furent facilités par l'examen de commissions spéciales chargées d'étudier, au besoin avec le concours du Conseil honoraire, les nombreuses questions que faisaient sans cesse renaître les enquêtes d'admission, la préparation et le bon ordre des réunions, le service des malades, la recherche des emplois et l'examen des belles actions.

Ces Statuts, très minutieux (ils avaient 129 articles) furent approuvés le 17 septembre 1853.

Deux jours avant cette approbation, une innovation non moins utile avait été votée. Elle se réalisa en 1854 et consistait dans l'admission des femmes de quinze à soixante ans et des enfants de deux à quinze ans. Leur cotisation, beaucoup trop minime, fut de 0 fr. 10 [2 centins] par semaine. Les femmes payaient un droit d'entrée de 1 fr. (20 cents) réduit de moitié pour les enfants. On leur assurait la gratuité du médecin, du pharmacien et de l'inhumation.

(A suivre)

Rapports des Succursales, Bureaux, etc.

St-Damase

En caisse de juin.....	\$ 7 21
Recette de juillet.....	24.65
Ensemble.....	\$31.86
Payé: Sec-trés. général.....	27.00
" Frs. Létourneau.....	3 50
" Frais de port.....	11
Ensemble.....	30.61

Roxton-Falls

Reste en mains.....	1.25
En caisse de juin.....	26.11
Recette de juillet.....	58.45
Ensemble.....	84 56
Payé: Sec-trés. général.....	55.00
" Exam. d'aspirant.....	4.00
" Frais de port.....	17
Remis à aspirant.....	75
Ensemble.....	59 92

St-Charles

En caisse de juin.....	\$ 0.00
Recette de juillet.....	12 70
Payé: Examen d'asp.....	1.00
Frais de port.....	0 03
Sec.-Trés.-Général.....	11.67
Ensemble.....	\$12 70
Reste en caisse.....	\$ 0 00

Ste-Madeleine

En caisse de juin.....	\$20.80
Recette de juillet.....	27.90
Ensemble.....	\$48.70
Payé: à malade.....	\$15 00
Frais de port.....	0.08
Sec-Trés-Gén.....	12.82
Ensemble.....	\$27 90
Reste en caisse.....	\$20.80

St-Denis

En caisse de juin.....	\$ 2.86
Recette de juillet.....	36 80
Ensemble.....	\$39.66
Payé: Sec-Trés-Gén.....	\$30.00
Edmond Charron.....	1.00
Frais de port.....	0 35
Ensemble.....	\$31.35
Reste en mains.....	\$ 8.31

Acton-Vale

En caisse de juin.....	16.63
Recette de juillet.....	47.50
Ensemble.....	64.13
Payé: Sec-trés. général.....	15.00
Eugène Charpentier.....	6.00
Alphonse Grégoire.....	15.00
Charles Riendeau.....	5.00
Elzéard Pelletier.....	3.00
Frais de port, etc.....	50
Remise sur change.....	80
Ensemble.....	45.30
Reste en caisse.....	18.38

St-Dominique

En caisse de juin.....	\$21.15
Recette de juillet.....	16.55
Ensemble.....	\$37.70
Payé: Jos Casavan.....	\$12.00
Césaire Bernard.....	12.00
Ensemble.....	\$24.00
Reste en caisse.....	\$13.70

Ange-Gardien

En caisse de juin.....	1 78
Recette de juillet.....	11.70
Ensemble.....	13.48
Payé: Sec-trés. général.....	16.00
Frais de port.....	05
Ensemble.....	10.05
Reste en caisse.....	3.43

St-Hugues

En caisse de juin.....	44.60
Recette de juillet.....	39.90
Ensemble.....	84.50
Payé: Sec-trés. général.....	40.00
" Alexis Sylvestre.....	2.00
Ensemble.....	\$42.00
Reste en caisse.....	\$42.50

St-Ephrem d'Upton

En caisse de juin.....	\$ 0.65
Recette de juillet.....	28.05
Ensemble.....	\$28.70
Payé: Sec-Trés-Gén.....	\$28.00
Frais de port, etc.....	0.13
Ensemble.....	\$28.15
Reste en mains.....	\$ 0.55

Comité de Régie

LUNDI, 15 AOUT 1892.
Présidence de Frs Decelles, ecr., Président.
Présents: MM. J. Bernard, J. Leduc, H. Gaudette, J. B. Hevey, F. Lajoie, L. Cordeau, J. H. Morin, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de M. J. Bernard appuyé par M. H. Gaudette, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM. Osias Langevin, 8 août. Victor Létourneau, 9 août. Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été fourni:

- Irénée Choquette, du 1er août au 15 août, \$6.00.
- Octave Lajoie, du 1er août au 15 août, \$6.00.
- Ovila Côté, du 1er août au 15 août, \$6.00.
- Alfred Tanguay, du 1er août au 15 août, \$6.00.
- Charles Moisor du 31 juillet au 15 août, \$6.50.
- Louis Laporte, du 1 août au 15 août, \$6.00.
- Joseph Cabana, du 1 août au 15 août, \$6.00.
- Hormisdas Choquette, du 1 août au 15 août, \$6.00.
- Louis Monjeau, du 1 août au 15 août, \$6.00.
- Joachim de Langis, du 1 août au 15 août, \$6.00.
- Théodore Wester [Montréal] du 27 juin au 6 août, \$17.50.
- Pierre Baillargeon, (Athols Mass), du 28 juillet au 8 août, \$4.50.
- Joseph Sicotte, du 26 juillet au 8 août, \$2.00.
- Confection d'insignes [membres] \$1.00.
- Dép. de bureau [timbres, etc.] \$5.61.
- Demandes pour admission et cer-

tificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

- François Chaput, menuisier, 41 ans, Iberville.
- Onésiphore Couture, journalier, 29 ans, Iberville.
- Henri Tremblay, navigateur, 37 ans, Iberville.
- Georges Tassé, médecin, 29 ans, Iberville.
- Wiltrid Arpin, cultivateur, 33 ans, Ste-Madeleine.
- J. N. A. Pilon, cultivateur, 24 ans, Upton.

Le comité ratifie ensuite l'expulsion prononcée contre un membre de la Succursale de St-Denis par la dite Succursale—ce membre ne se trouvant plus dans les conditions voulues par l'article 8 des Règlements.

Et le comité s'ajourne.

UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 14 AOUT.
Présidence de Frs. Decelles, ecr. Président.

Après lecture et sur proposition de M. H. Langelier appuyé par M. J. A. Casavant, le dernier rapport est approuvé.

Le Secrétaire-trésorier soumet le rapport financier ci-dessous de la Société à St-Hyacinthe.

Juillet 1. Réserve mens.....	\$2,174 97
Recette de juillet.....	842.60

Ensemble.....	\$3,017.57
Dépense de juillet.....	717.42

Reste en Réserve mens.....	\$2,300.15
Fonds de réserve.....	5,000.00

En tout à St-Hyacinthe... \$7,300.15.

RECETTE

Reçu des membres à St-H.....	498 60
St-Judes.....	14 55
St-Pie.....	30.00
St-Hugues.....	40.00
Acton-Vale.....	15.00
St-Jean-Baptiste.....	5.00
Ste-Madeleine.....	12.82
St-Charles.....	11.67
St-Athanase.....	27.04
Ange-Gardien.....	10.00
St-Hilaire.....	6.27
St-Théodore.....	25.00
St-Denis.....	30.00
Roxton-Falls.....	55.00
Upton.....	28.00
St-Damase.....	27.00
St-Simon.....	6.65
Ensemble.....	842.60

DÉPENSE

Décès de membres.....	\$ 375.00
Décès d'épouses.....	75.00
Insignes de membres.....	37.50
St-Dominique.....	20.00
J. de Langis.....	18.00
Pierre Baillargeon.....	15.00
Dosithée Duval.....	6.00
Théodore Wester.....	12.00
Révd J. Barré.....	10.50
Irénée Choquette.....	12.00
Rép. à la bannière.....	4.50
Willy Burque.....	4.50
Secrétaire-Trésorier.....	12.50
Alfred Boucher.....	2.50
Alfred Tanguay.....	7.50
Michel Lebrun.....	4.00
François X. Burque.....	9.50
Insignes de membres [rub]	2.55